

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 409

présenté par
Mme Pompili

ARTICLE 3

I. – À l'alinéa 13, supprimer les mots :

« de violation grave de ses statuts ou de son règlement de chasse, de déficit gave et continu, ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« agréée, »,

insérer les mots :

« de violation grave de ses statuts ou de son règlement de chasse ou de dysfonctionnement grave et continu de l'association, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.